

L'UGC Place d'Arc sur le point d'être concédé à Pathé

■ Le cinéma a écrit son intention de cesser son exploitation en juin. La reprise par Pathé, révélée au conditionnel par Jean-Pierre Sueur, sénateur PS, assurerait à cette chaîne un quasi monopole sur l'agglomération.

« Pathé + Pathé + Pathé = Pathé » : c'est ainsi que Jean-Pierre Sueur, sénateur et ancien maire, titre un communiqué annonçant que l'UGC Place d'Arc devrait devenir un Pathé. En comptant le complexe de la Charpenterie et celui de Saran, l'enseigne aurait le monopole des cinémas sur l'agglomération, à l'exception des Carnes. « La direction d'Unibail — entreprise gestionnaire de l'ensemble commercial de Place d'Arc — m'a informé de son choix de maintenir définitivement un ensemble de cinémas Place d'Arc », explique Jean-Pierre Sueur. Information confirmée par Delphine Jégou, directrice du centre commercial. Le sénateur s'en réjouit pour Place d'Arc, pour le quartier et ses lycéens, ainsi que pour l'offre cinématographique. « Reste la question du pluralisme. »

« Vous me l'apprenez »

Car il a aussi appris qu'Unibail « s'apprêtait à conclure, de manière imminente, un accord avec le groupe Pathé auquel serait concédé le complexe cinématographique de Place d'Arc. » Cet accord, déjà enclenché, serait à confirmer d'ici à vendredi. Ni Unibail, ni Pathé Paris et Orléans, ni la mairie d'Orléans n'ont voulu en parler hier. « Vous me l'apprenez ! », a même assuré Yannick Delepine, directeur de l'UGC d'Orléans. Impossible, donc, de savoir si ces salles pourraient être plutôt



HIER, EN HAUT DE PLACE D'ARC. Les salles du cinéma UGC ont, certes, plus de vingt ans, mais les clients apprécient les tarifs proposés. Un Pathé pourrait prochainement prendre possession des lieux. (Photo : Daniel Bedrunes)

destinées à une programmation art et essai et/ou si elles resteraient généralistes. Mais Delphine Jégou confirmait bien l'information hier soir : « L'UGC nous a signifié sa volonté de partir et de cesser l'exploitation à fin juin (...) Pathé doit entreprendre de gros travaux de rénovation et de mise aux normes pour handicaps. »

Voilà qui suscitera la polémique dans le contexte orléanais. « Je n'approuverais pas le monopole qui s'installerait dans les trois multiplexes ou complexes cinématographiques de l'agglomération orléanaise. Je sais qu'un indépendant était — et reste — sur les rangs et qu'il est prêt à faire les

investissements nécessaires, notamment en termes de numérique », précise Jean-Pierre Sueur. En rendant ces informations publiques, au risque de faire capoter l'accord, l'élus entend aussi gêner la mairie : « Les autorités et instances compétentes sauront-elles, par un ultime effort d'analyse et de réflexion, défendre, en ce domaine, le pluralisme dans l'agglomération orléanaise ? Le temps presse. » Pas sûr que l'UMP, échaudée par les difficultés financières récurrentes du cinéma indépendant des Carnes, appréciera le scénario de l'ancien maire !

Anne-Marie Coursimault.
Marie Belhomme.

Michel Pouteau, indépendant : « Bon courage aux Orléanais ! »

Michel Pouteau a géré le Paramount Odéon, boulevard Saint-Germain, à Paris. Il s'occupe désormais d'un complexe cinématographique à Draveil (Essonne). Et s'est porté candidat, dès mai 2009, pour remplacer l'UGC Place d'Arc par une enseigne indépendante : « J'avais appris qu'UGC pouvait fermer. Unibail m'a laissé entendre que j'étais le seul candidat et qu'il fallait monter un dossier en faisant différent de Pathé. » Aujourd'hui, il est écoeuré.

France », et avec l'ambition de créer « un lieu de vie comme le centre commercial est un lieu de vie ». Et... patatras.

« Pathé aura intérêt à promouvoir les complexes »

« Pathé s'arroe le troisième cinéma ! Dans leur choix de programmation, ils auront tout intérêt à promouvoir les complexes qu'ils ont financés et construits, donc à y sortir toutes les grosses locomotives, plutôt que de jouer la diversification à Place d'Arc qui sera la dernière roue du carrosse ! Ce choix se fera au détriment de l'animation et de la qualité. Si Avatar n'a pas été présenté en 3D à Orléans, c'est parce que la firme Pathé ne s'est pas sentie d'obligation à le faire ! », assure Michel Pouteau.

Alors qu'il aurait dû avoir une réponse sur son projet fin février (Unibail l'aurait-il jugé pas assez fiable ?), Michel Pouteau attend toujours. Et n'y croit plus : « Je n'ai plus du tout d'espoir. Malgré mes relances, rien n'a bougé. Orléans va être trustée par Pathé ! Bon courage aux Orléanais. »

D'où son intervention auprès de Jean-Pierre Sueur. D'où son aigreur, aussi, et son inquiétude sur le devenir de la pluralité et de l'ouverture cinématographique : « On va s'apercevoir que les groupes comme Pathé, Gaumont, l'UGC vont chacun se recentrer sur des villes : Pathé à Orléans, Gaumont à Montpellier, l'UGC à Strasbourg, par exemple. »

REPÈRES

■ Ouverture

L'UGC Place d'Arc a ouvert en 1988 avec six salles de 124 à 470 fauteuils, soit plus de 1.500 places. Ce serait le dernier UGC de la région.

■ Interrogations

C'est en 2007 puis 2008 que l'UGC a envisagé une fermeture. L'exploitation a pu être prolongée jusqu'à ce jour. Il se disait que l'UGC resterait jusqu'à de gros travaux d'extension, abandonnés entre-temps.

■ Pathé

Lorsqu'il était maire, Jean-Pierre Sueur a décidé de créer le multiplexe de la Charpenterie, géré par Pathé. À l'époque, il y avait de gros risques que le potentiel cinématographique du centre-ville « s'affaiblisse considérablement ». Cette implantation n'a pas empêché, plusieurs années plus tard, l'édification d'un deuxième multiplexe à Saran.

Pluralité : quel intérêt ?

● **Les tarifs.** C'est l'UGC, qui, le premier, a proposé des tarifs particulièrement bas pour les enfants et les jeunes. Pathé a en partie suivi le mouvement. L'UGC fait aussi des efforts notables sur les tarifs adultes pour les séances du matin. Par rapport à Pathé, l'économie pour une famille de deux adultes et deux enfants est substantielle, mais le confort moindre.

● **Les films.** Les programmations de Pathé et de l'UGC sont souvent proches à Orléans. Mais il faut faire la différence par rapport au centre-ville : le Pathé Saran proposant une programmation familiale, le Pathé Orléans délaisse parfois certains films grand public. Les habitants du centre-ville, peu désireux de prendre leur voiture pour se rendre au Pathé Saran,

peuvent alors se rabattre sur les séances de l'UGC Place d'Arc ou bénéficier d'horaires différents.

● **L'émulation.** Comme le souligne Jean-Pierre Sueur, « la concurrence ainsi que l'émulation sont de bonnes choses. Elles valent en tout cas mieux que le monopole ». Une question de principe aussi pour Élisabeth Pinault, des Vitrites d'Orléans : « La concurrence est toujours bonne. »

● **Les contacts.** C'est Christian Houssack, sur Orléans et Saran, qui gère les Pathé. Injoignable hier, il n'a pu confirmer s'il prendrait ou non en charge celui de Place d'Arc. En tout cas, bien des institutionnels et partenaires éventuels redoutent son fort caractère. Comment les relations avec la direction de Place d'Arc se passeraient-elles ?

Des packages

Pourtant, ce dossier, il l'a monté. En prévoyant à la place des salles « désuètes » des salles labellisées équipées en tout numérique et très haute définition (Sony digital en 4K), et en 3D. En proposant des packages ciné-parking ou ciné-restaurants. En envisageant des animations avec Carrefour et Place d'Arc. En réfléchissant à des festivals et des rétrospectives. En proposant, enfin, des tarifs compétitifs : 4,90 euros avec mini boisson pour les moins de 12 ans, et pour tous le mercredi ; 8 euros en tarif plein ; un tarif intermédiaire pour les seniors, les demandeurs d'emploi... Mais il n'était pas question de « faire la foire à 3,90 euros », autrement dit de brader les tarifs comme le fait l'UGC « qui s'est mis dans le rouge ». 1,5 million de travaux étaient ainsi prévus pour la concrétisation d'un « véritable concept de salles pour la